

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AGENTS PRIVES DE SECURITE

- SPECIALITE SURVEILLANCE HUMAINE / GARDIENNAGE -

PRO-291.94-01

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Agents privés de sécurité devant renouveler leur carte professionnelle obligatoire pour l'exercice de leur activité.

Prérequis

Etre titulaire de la carte professionnelle d'agent privé de sécurité (surveillance humaine / gardiennage)

Savoir lire et écrire, compter, comprendre et parler le français

Détenir l'autorisation préalable / provisoire OU la carte professionnelle en cours de validité.

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation obligatoire dans un centre agréé

Codes de formation

Formacode : 42854 – Défense prévention sécurité

NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Articles R612-17 et R625-8 du code de la sécurité intérieure
- Arrêté du 27 février 2017

Durée

- 31 heures de face-à-face pédagogique (4 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40 à 50% du temps de formation

Périodicité

Formation de maintien et actualisation des compétences tous les 5 ans

Nombre de participants par groupe

12 personnes maximum

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Organisme de formation agréé par le Préfet de Région pour dispenser cette formation.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Formateurs qualifiés en surveillance/gardiennage/sécurité incendie/sur la liste des formateurs agréés de l'organisme.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire au début de la formation (à valider avec l'organisme).
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.

Moyens techniques

Equipements obligatoires en centre de formation (pas de formation intra-entreprise) : poste de sécurité, installations techniques et matériels pédagogiques imposées par la réglementation (arrêté du 1^{er} juillet 2016).

Moyens d'évaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un questionnaire oral.
- Lors des formations de maintien des acquis, un questionnaire préalable est remis aux stagiaires et corrigé avec eux, conformément à la réglementation.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Objectif de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, et d'assurer la sécurité des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession.

Il doit en particulier être capable de gérer les conflits, de maîtriser les mesures d'inspection-filtrage, de prévenir le risque terroriste et d'adopter le comportement adéquat en cas d'attentat terroriste.

Programme détaillé de la formation

- **Evaluation préalable**
 - ↳ Evaluation pédagogique individuelle des connaissances du stagiaire

- **Gestes élémentaires de premiers secours**
 - ↳ Intervenir face à une situation d'accident
 - ↳ Situer le cadre juridique de son intervention

- ↳ Réaliser une protection adaptée
- ↳ Examiner la victime pour la mise en oeuvre de l'action choisie
- ↳ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- ↳ Secourir une victime de manière appropriée

■ Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

- ↳ Grands principes encadrant le métier et déontologie professionnelle :
 - Les évolutions récentes du livre VI
 - Le code de déontologie
 - Le principe d'exercice exclusif
 - Les conditions de détention et d'usage des armes
 - Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
 - La non confusion avec un service public
 - Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
 - Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
 - La non assistance à personne en danger
 - L'omission d'empêcher un crime ou un délit
 - Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété
 - Le secret professionnel

■ Compétences opérationnelles générales

- ↳ Gérer les conflits :
 - Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits
 - Traiter une agression verbale
 - Gérer ses émotions
 - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.)
- ↳ Maîtriser les mesures d'inspection-flitrage :
 - Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
 - Les modalités d'agrément
 - Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions
- ↳ Maîtriser les techniques :
 - d'inspection visuelle des bagages
 - de la palpation

■ Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

- ↳ Les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes
- ↳ La menace terroriste et son mécanisme :
 - Définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat)
 - Les différents types de terrorisme

- Historique du terrorisme moderne
- Méthodologie du terrorisme
- Motivations du terrorisme
- ↳ Les différents modes opératoires traditionnels :
 - Attentats aveugles
 - Attentats suicides
 - Prises d'otages et exécutions
 - Attaques avec armes de guerre
- ↳ Les différentes menaces terroristes émergentes :
 - La menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E)
 - La menace informatique
- ↳ Les niveaux de risque associés :
 - Comprendre le niveau de risque en France
 - Rappel : vigipirate / l'état d'urgence / l'état de guerre
 - Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi
 - Processus de raisonnement
 - Sites sensibles, population ciblée
- ↳ Les différents matériels terroristes :
 - Identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes
 - Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice
 - Les différents explosifs (solide, liquide, vrac)
 - Les engins explosifs improvisés (EEI), schémas de montages, déclenchements piégés, retarde-ments, contrôlés (ceinture explosive)
 - Sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel
- ↳ Réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes :
 - Cultiver son comportement
 - Combattre les habitudes et les routines
 - Respecter les procédures
 - Développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme
 - Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
 - Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects
 - Reconnaître les comportements suspects
 - Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale
 - Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations
- ↳ Entretenir sa culture de la sécurité :
 - Utiliser le retour d'expériences
 - Participer à l'évolution des procédures de sécurité
 - S'informer
- ↳ Se protéger soi-même :
 - Actes réflexes

- Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.)
- Courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique
- ↳ Protéger :
 - Protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité
 - Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
 - Alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque (témoin direct / témoin indirect)
 - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace
- ↳ Faciliter l'intervention des forces de l'ordre :
 - Comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police
 - Attitudes et comportements à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur
 - Connaître les missions du centre opérationnel de police (COP)
- ↳ Se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes :
 - Etre un citoyen sensibilisé
- ↳ Sécuriser une zone
 - Etablir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité
 - Contrôle des accès
 - Attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé
- ↳ Prendre en considération le risque de sur-attentat
- ↳ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger :
 - Les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies)
 - Les blessures par explosions (notions : blast et projectiles)
- ↳ Notions de secourisme « tactique » :
 - Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle ou blessures suite à une explosion
- ↳ Présentations visuelles :
 - Pansement compressif, combat gauze, tourniquet
- ↳ Démonstrations pratiques pour une sensibilisation
- ↳ Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour :
 - La soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable
 - Réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée
- ↳ Alerter les secours :
 - Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours

■ Bilan de la formation

Cas de dispense

La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter